

P.L.U

TOLLA



ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

ARRET	PRESCRIPTION	DEBAT PADD	DCM ARRET	PLU APPROUVE
	12/10/2019	22/08/2022		



Le lac et les aménagements de ses rives et abords

➤ CHAMP D'APPLICATION :

La présente OAP concerne les abords du lac de Tolla.

➤ CONTEXTE

Le lac de Tolla, de nature artificiel marque fortement l'identité des paysages de la commune de Tolla. Les abords du Lac sont accessibles en plusieurs points, mais ils méritent une valorisation paysagère en terme d'accès et de stationnements, de continuité piétonne, de préservation des berges et de mise en valeur de points de vue et d'éléments de patrimoine proche. Une partie des berges du Lac de Tolla est géré par EDF, les orientations d'aménagement proposées nécessitent donc un partenariat.

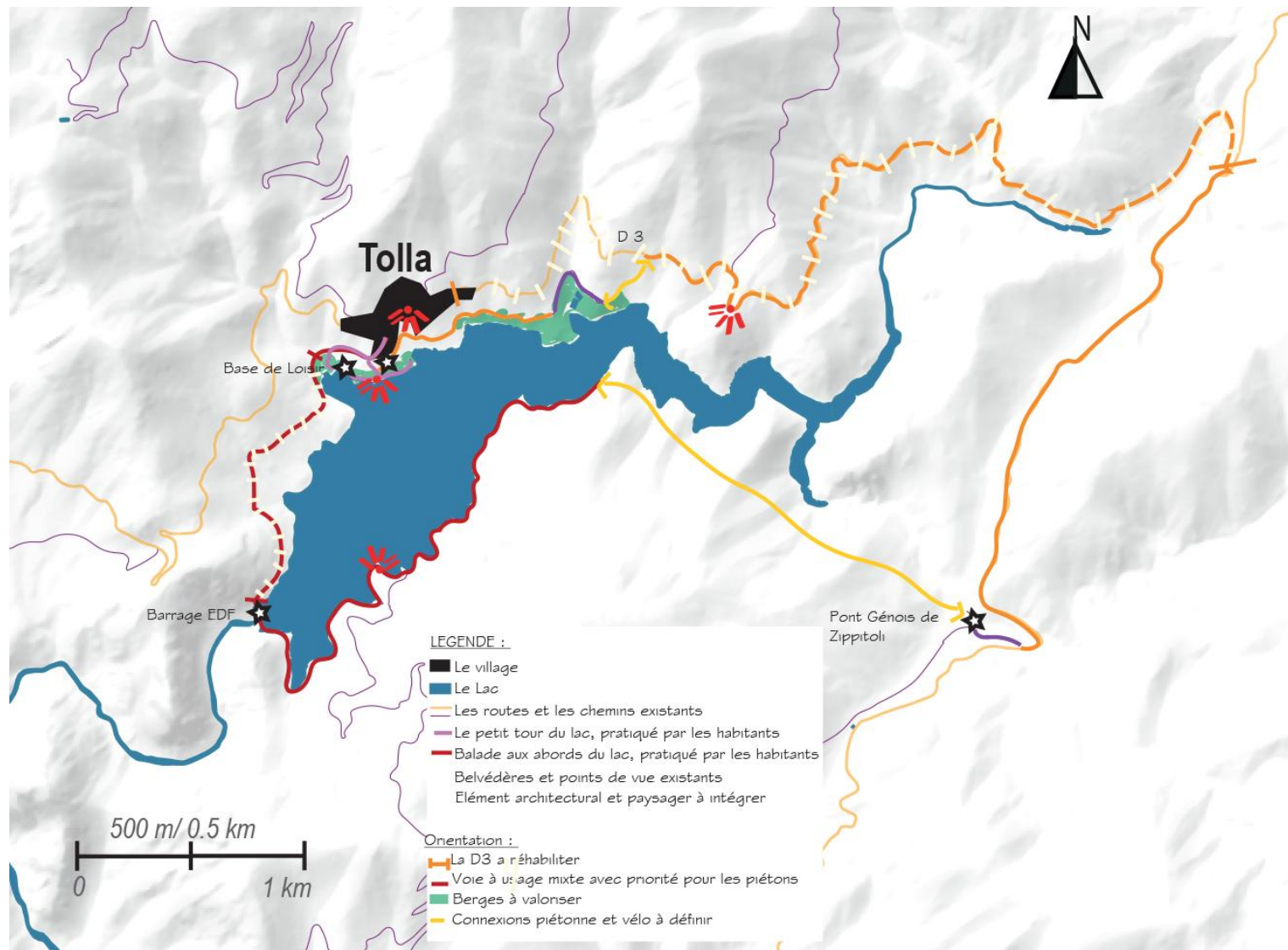
➤ OBJECTIFS

La présente OAP Thématique a pour objectif de préserver, de valoriser et de conforter la relation entre les usagers et les abords du Lac de Tolla qui forme un paysage d'exception, voire de « rêve ».

➤ OAP (Orientation d'Aménagement de Programmation)

- Le lac et le grand paysage : « faire » le tour du lac.
- Renforcer les liens existants entre le lac et le village
 - ✓ Liens physiques
 - ✓ Liens visuels
- Préserver et valoriser les berges du Lac

1- Le lac et le grand paysage : « faire » le tour du lac.



2- Renforcer les liens existants entre le lac et le village

Le lac de Tolla apporte une singularité et une valeur aux paysages du village. Il appartient d'en préserver les vues, les percées visuelles et les perspectives sur le lac à l'intérieur et aux entrées du village. De manière réciproque l'unité et l'uniformité du village de Tolla offre un charme particulier aux vues qui se révèle autour du lac. Une dynamique de co-visibilité existe entre le lac et le village, dont il appartient de prendre soin. Les liens physiques entre le lac et le village sont également à renforcer à travers la valorisation du « petit tour du lac » pratiqué par les habitants et la qualification des berges du lac autour de la base de loisir existante.

- Préserver des percées paysagères sur le lac à l'intérieur de la trame villageoise.



- Garder l'uniformité du village, petite unité urbaine et paysagère entourée de ses prairies et de ses vergers.

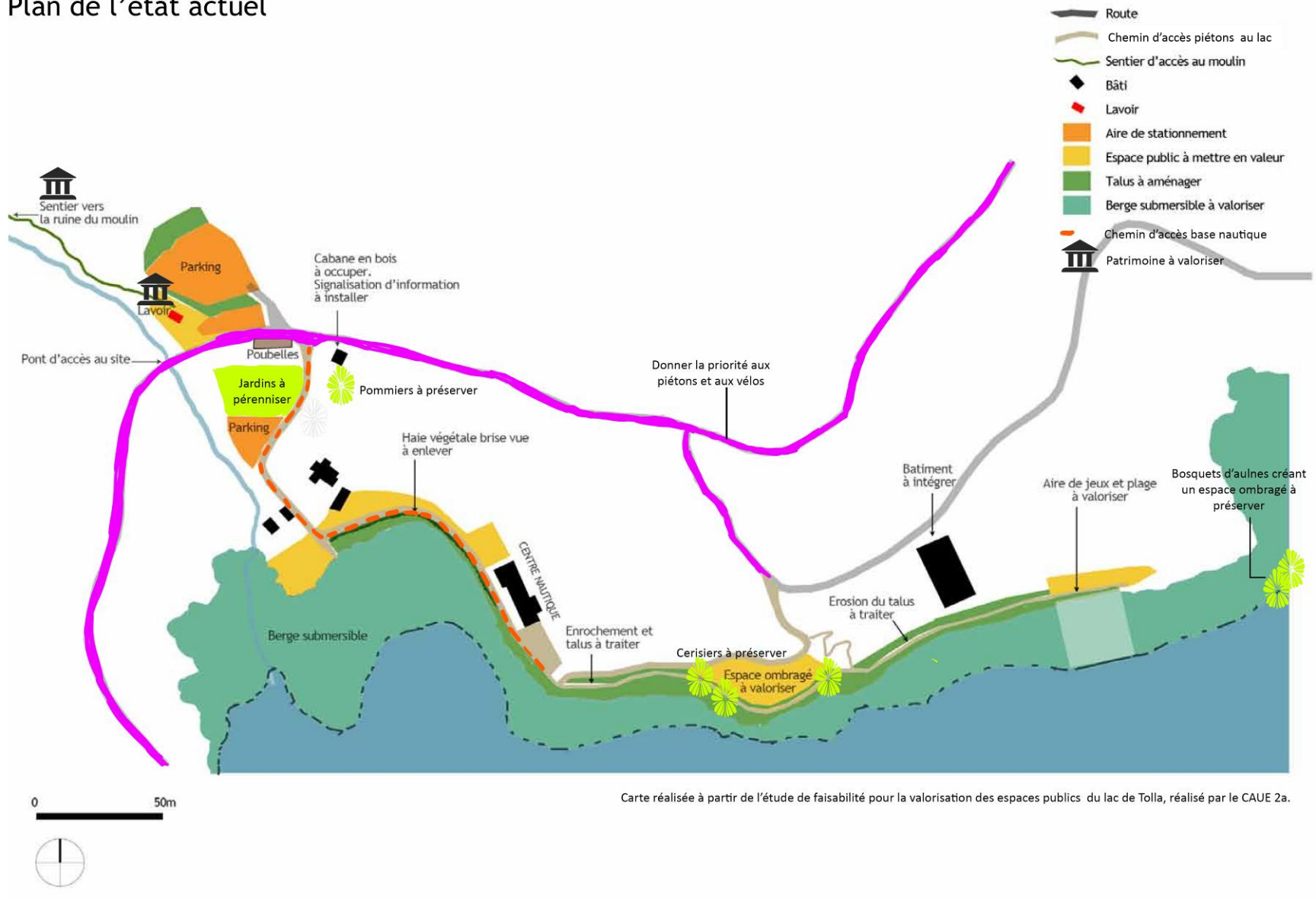


3- Préserver et valoriser les berges du Lac

Face à l'attractivité touristique du lac, au développement des activités lacustres saisonnières (kayaks, paddles, foils électriques...), synonyme de conflits d'intérêts et en réponse aux besoins des habitants de maintenir et améliorer une relation de qualité avec le lac et ses abords, plusieurs orientations d'aménagements semblent nécessaires :

A-Etat des lieux

Plan de l'état actuel





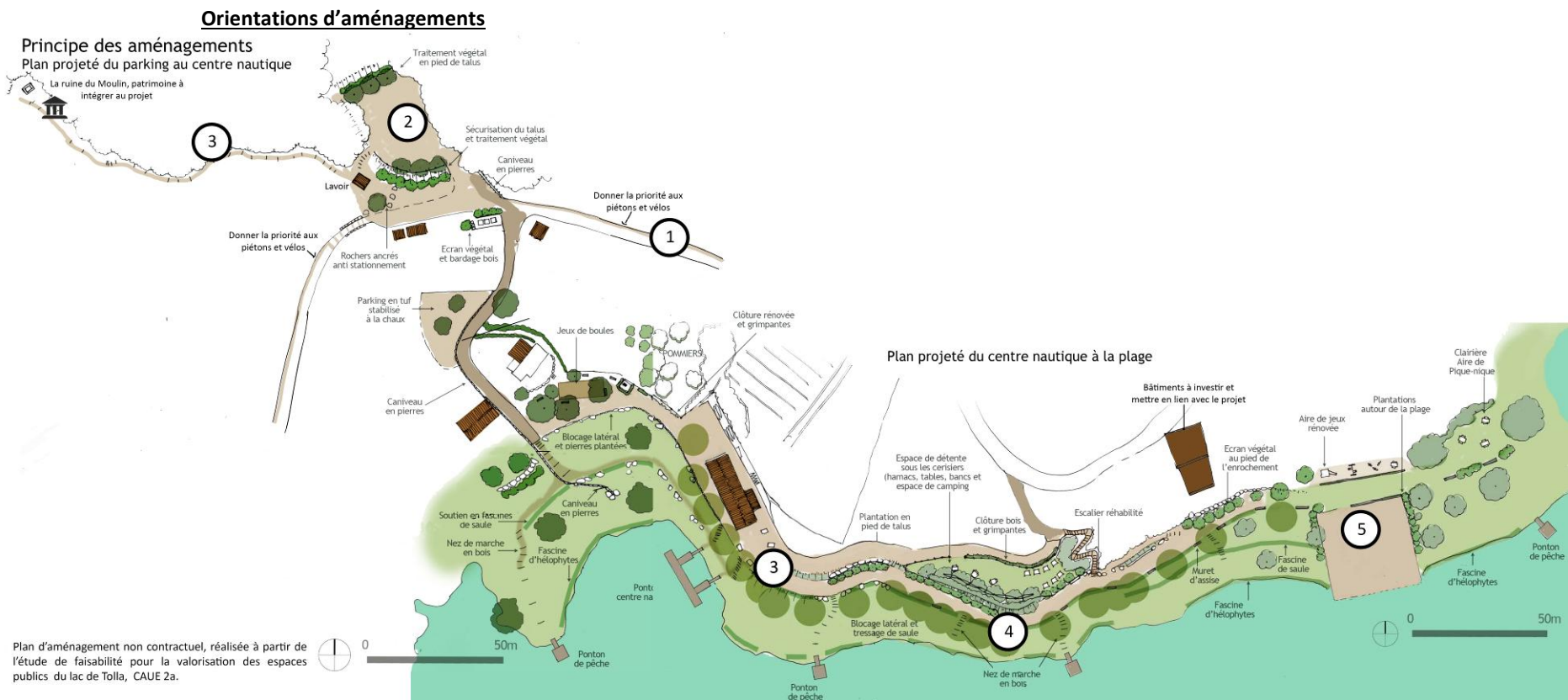
Les voitures passent et participent à l'érosion des berges- L'aire de jeux est exposée au soleil et inutilisable en été ; la cale en béton à dénaturer la berge-Tronc d'arbre participant à un usage informel du lieu, à encourager.



Escalier piétons à mettre en valeur-Berges à renaturer-Traces d'érosion des berges (photos CAUE 2a)



Il existe 2 sentiers : « l'un en bas, au bord de la berge, accessible l'été, mais submersible l'hiver. L'autre au-dessus, principalement au sec. Une signalétique directionnelle adaptée est à mettre en place ». (CAUE 2a)



■ Accès et stationnements



Les voies d'accès au lac sont étroites et passantes, surtout en période estivale. Elles sont donc dangereuses et peut accueillantes pour le piéton. Quelques indications de signalisation et des aménagements simples peuvent permettre de rétablir l'équilibre entre les différents modes de déplacements. Les croquis de principes et images de référence suivant ne sont pas contractuels.

- *Redonner et affirmer une valeur rurale aux routes carrossables accédant aux lacs (préserver une rue étroite, matérialiser le partage de la voie, laisser une place au végétal, voir créer une bande piétonne avec un revêtement distinct.)*



2

L'espace de stationnement est à réorganiser par :

- ***Une matérialisation discrète des places de stationnement***

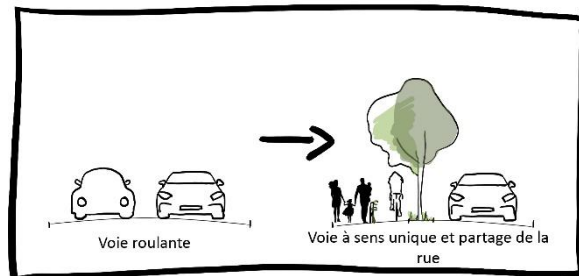


- ***Une intégration paysagère du stationnement***
(Voir plan projeté des principes d'aménagement.)



Etude de faisabilité pour la valorisation des espaces publics du lac de Tolla, CAUE 2a.

➤ *L'intégration de cheminements piétons usuels en bordure de stationnement.*



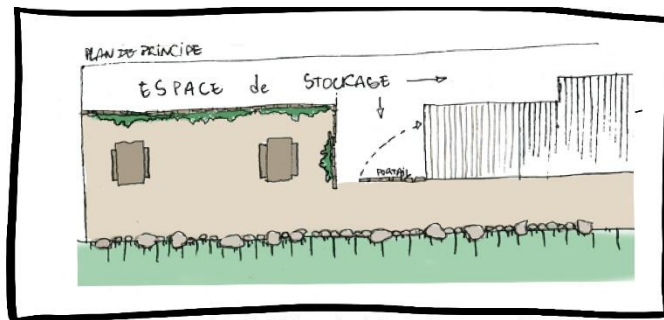
■ Cheminements et usages

Les cheminements sont de deux types :

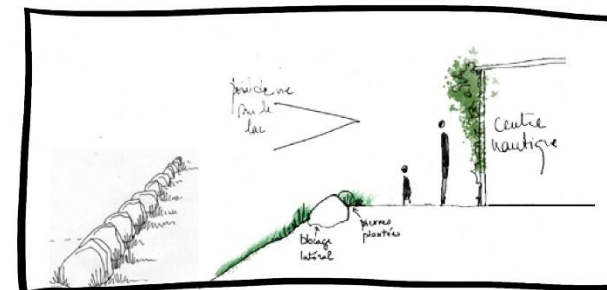
- Cheminement sur voie carrossable ; dans ce cas la priorité est à donner aux piétons par l'apport de panneaux signalétiques, d'une démarcation particulière au sol, d'un revêtement spécifique à l'usage piéton ou par un traitement végétal suscitant le ralentissement des voitures et la sécurisation de la marche.
- Sentiers aux abords du lac ; ils souffrent actuellement d'une érosion des berges, de conflits d'usage entre promeneur et activité de loisir dont le passage d'engin de travail fragilise les berges, d'une submersion partielle en hiver, et d'un manque de cohérence paysagère.

3

- *limiter les usages de loisir et de travail à un accès jusqu'à la base de loisir uniquement (cf plan de l'état des lieux) et interdire l'accès à tous véhicule au-delà.*
- *Mettre en valeur l'espace de rencontre entre le lac et le parvis de la base de loisir.*

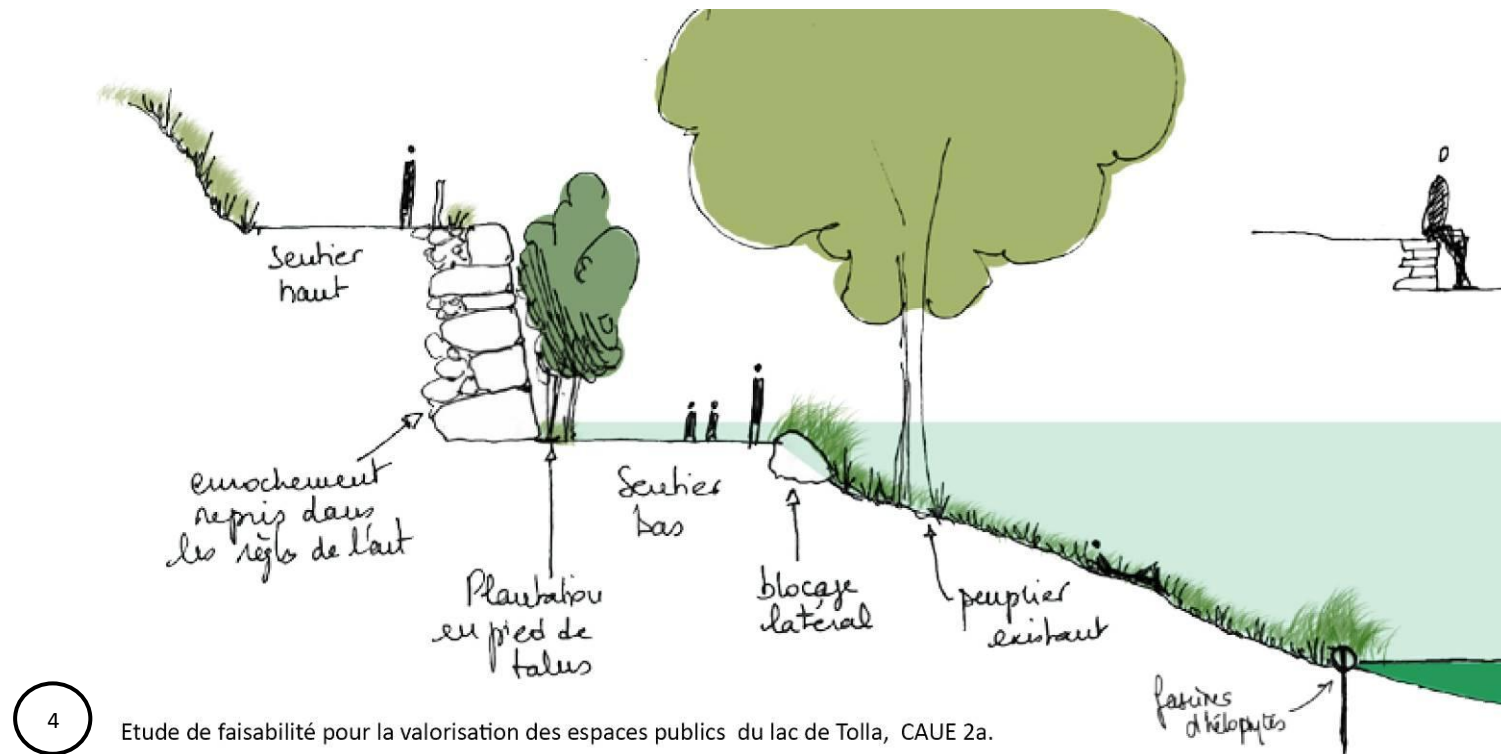


Etude de faisabilité pour la valorisation des espaces publics du lac de Tolla, CAUE 2a.



Etude de faisabilité pour la valorisation des espaces publics du lac de Tolla, CAUE 2a.

- *Conserver le principe de sentier haut et sentier bas, permettant un accès aux bords du lac, même en saison hivernale et renforcer l'accessibilité des cheminements existants de manière respectueuse et douce (revêtement au sol naturel, enrochements...)*



▪ Opportunités de développement

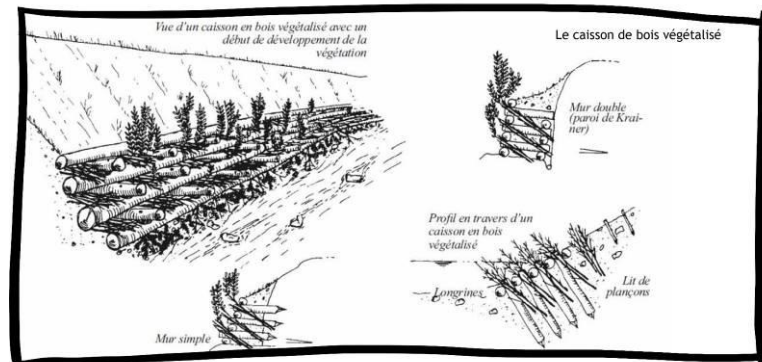
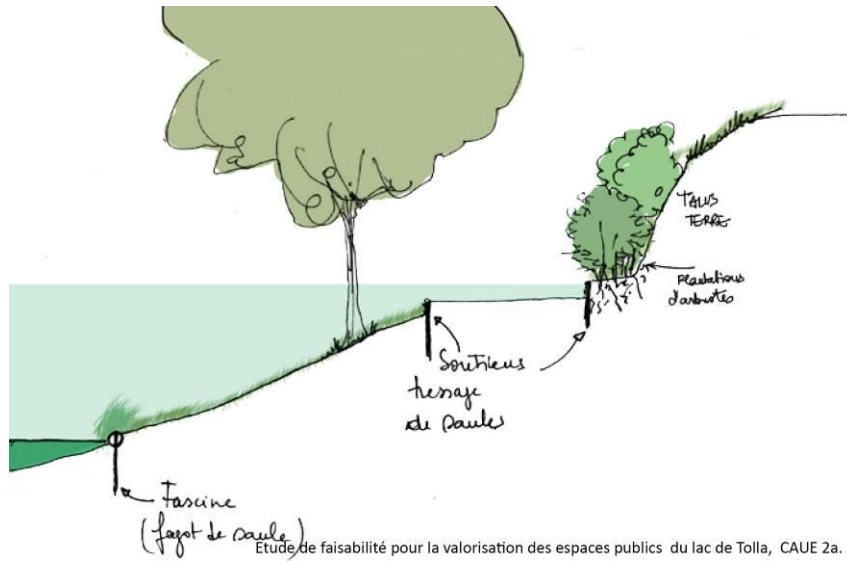
L'aménagement des berges du lac de Tolla représente une opportunité pour dynamiser l'activité autour des loisirs simples (promenades, pique-niques, jeux...) et lacustres (kayaks, paddles, baignades...), mais aussi une opportunité de développement de la vie locale à travers la réfection d'un bâtiment communal.



▪ Renforcer et valoriser les berges

Les berges érodées sont à réhabiliter, le cheminement à renforcer. Les peupliers présents tout le long de la berge sont à renouveler car ils présentent des traces de vieillissement et pourraient devenir dangereux pour le public.

➤ Réhabiliter les berges érodées et abimées



➤ **Faciliter le cheminement**

Les matières naturelles sont à privilégier pour la cohérence paysagère de l'aménagement, le bois, la pierre. Le respect du site et de son caractère naturelle passe par la simplicité des matériaux utilisés.



Etude de faisabilité pour la valorisation des espaces publics du lac de Tolla, CAUE 2a.



Etude de faisabilité pour la valorisation des espaces publics du lac de Tolla, CAUE 2a.



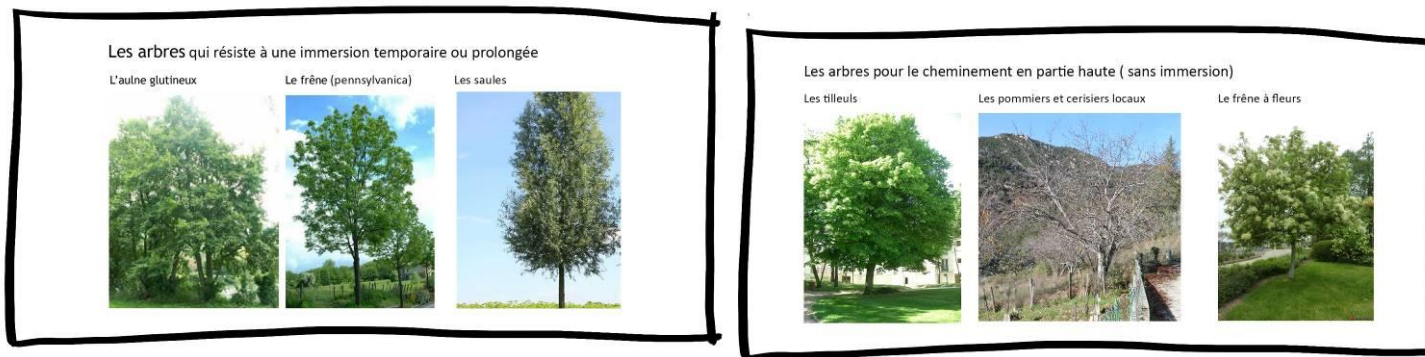
Insérer l'aménagement dans l'environnement

➤ **Renouveler le couvert arboré**

Le renouvellement du couvert arboré doit se faire en douceur et sur le long terme afin de ne pas provoquer de bouleversement dans le paysage trop important. Cela passe par une bonne gestion du couvert arboré, par exemple :

- Année 1 de jeunes aulnes et saules peuvent être planter le long de la rive.

- En année 5 un élagage des peupliers est effectué, une taille douce des aulnes et des saules est effectuée pour créer un port haut pour les arbres le long de l'allée.
- En année 10, les peupliers les plus abimés sont abattus, le bois des troncs est débité et sert pour la confection de banc, de table, de jeux en bois...
- En année 20, les aulnes et les saules sont élagués, les derniers peupliers abattus.



La palette végétale utilisée pourra être complétée d'arbustes et de vivaces adaptée (voir annexe : essences à privilégier conseillée par le CAUE 2a)

▪ Aire de jeux et plage à valoriser

« La plage » des Tollais(es) est actuellement définie par un adoucissement de la berge, renforcer par une cale en béton peu intégrer dans son environnement. Les abords constitués de pelouses spontanées et de bosquets arborés sont qualitatifs mais mériteraient d'être plus accueillant pour le public. L'aire de jeux ne s'intègre pas dans l'environnement naturel des rives du lac, de plus l'exposition ensoleillée qu'elle propose limite son utilisation lors des fortes chaleurs.

➤ Améliorer l'aire de jeux et l'intégrer dans son environnement

L'aire de jeux créer un espace de vie attractif aux abords du lac pour les familles. On note l'absence d'ombre, de bancs et des structures de jeux en disharmonie avec les paysages autours. Le renouvellement des éléments de jeux pourra faire l'objet d'un choix de mobilier orienté vers la simplicité et l'usage de matériaux aux teintes naturelles. Le muret de soutènement, s'il est accompagné de quelques bosquets d'arbres apportant de l'ombrage, deviendra un espace où s'asseoir et se rencontrer.



Le mobilier aire de jeux

Exemple d'aires jeux avec des structures en robinier

Etude de faisabilité pour la valorisation des espaces publics du lac de Tolla, CAUE Za

Le micocoulier, tolère la sécheresse et apporte de l'ombre en été

Références : aire de jeux au coeur du Parc Leh, sous les arbres

➤ *Valoriser un espace de vie locale : la « plage », baignade, pique-nique et aire de loisir.*



Adoucir l'impact de la cale béton par l'ajout d'un ponton flottant en bois.

Créer un ponton flottant pour la baignade.

5

Annexe 1 : palette végétale indicative réalisée par le CAUE 2a

La palette végétale

Les arbres

L'aulne glutineux



Le frêne



Le bouleau



Le copalme



L'orme champêtre



Le cornouiller



Le merisier



Les arbustes

Le sureau noir



Le prunellier



Le fusain



Le noisetier



Les viornes



Les grimpantes

La vigne vierge



Le jasmin



Le chèvrefeuille



Les héliophytes, plantes semi-aquatiques

Les carex



Les iris



Les phragmites australis



Les phragmites australis

